



*Etaient présents les conseillers municipaux suivants :*

VIOULAC A. BALITRAND M. BERGONNIER P. BIAU JM. DODINET E. FAYET N. LAFON W.  
LAURIOL N. LEMONTZIS A. LOMBARD V. SCHMIT A. VAYSSADE C. VAYSSIER L.

Absentes excusées : Martine CALY - Marie Noëlle MEILLET

---

- *Le compte rendu du 1<sup>er</sup> décembre 2021 est approuvé à l'unanimité ;*

➤ **TRAVAUX EN COURS**

- Médiathèque : les travaux de maçonnerie ont repris après les congés de l'entreprise Martinazzo qui procède à un travail important de creusement du rocher en vue d'y placer l'ascenseur, suite à une réunion avec l'ascensoriste.

Seule ombre sur le déroulement de ce chantier à l'heure actuelle, l'effondrement d'une partie de mur à l'arrière du bâtiment qui engendrera de par sa réparation délicate, un délai et des frais supplémentaires. Les experts des diverses assurances se sont rendus sur place afin d'évaluer les conséquences de la reconstruction.

- Eclairage public à Estables : les travaux d'enfouissement qui devaient débiter début janvier 2022 ont pris un léger retard. Il semblerait que le chantier puisse commencer seulement vers le 10 février 2022.

- Achat immobilier rue principale (cf conseil municipal du 13/10/2021)

L'immeuble situé près de la mairie est devenu propriété de la commune le 22 décembre 2022 où l'acte a été signé avec le vendeur. Il convient à présent de se questionner sur le devenir de cet ancien commerce, en prenant l'attache d'une personne compétente en la matière ainsi qu'avec la CCI, habituée à accompagner de tels projets.

➤ **HABITAT**

A l'initiative de Monsieur le Maire, deux personnes sont venues en mairie, Monsieur Larochette et Madame Courtaillac représentants d'Aveyron Habitat.

Il y a été question de la faisabilité de trois pavillons HLM supplémentaires situés dans le même secteur que les premiers, de type T4.

La commune pourrait, après avoir fait l'acquisition de deux parcelles à Monsieur Duprat, procurer au constructeur le terrain nécessaire à cette réalisation.

Les élus considèrent ce projet comme une initiative bénéfique pour l'attractivité de la commune et le maintien de ses services. Il est probable que les travaux pourraient débiter en 2023 et la commune devra exonérer les logements sociaux de la taxe d'aménagement.

## ➤ RESSOURCES HUMAINES

- Monsieur Francis VAYSSADE, adjoint technique, a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à la date du 1<sup>er</sup> mai 2022, il y aura lieu de lancer une procédure de recrutement afin de pallier à son départ.

- Madame Dominique VAYSSIE fera de même, au premier trimestre de l'année 2023.

- Madame Catherine ARNAL, au 28 août 2022, va arriver au terme de son congé de grave maladie et au terme de ses trois ans d'arrêt maladie. La Mairie va se rapprocher du Centre de Gestion de l'Aveyron afin d'accompagner au mieux cet agent.

- Un agent à mi-temps devra également être recruté pour animer la future médiathèque.

Pour tous ces changements, la commune doit anticiper les recrutements, de façon à ce que les différents services n'aient pas en souffrir.

## ➤ COMPTES RENDUS DE REUNIONS

- Commission Culture : Madame Aurélie SCHMIT informe les élus des différentes réunions qu'elle a tenu avec sa commission, notamment concernant la bibliothèque et les achats de livres, la mise en place d'un questionnaire à l'attention des utilisateurs afin de recueillir et identifier leurs attentes.

Courant du mois de mars, des animations « Autour des jardins » auront lieu tous les week-ends, avec les autres bibliothèques de secteur.

Il est évoqué également la possibilité de mettre en place le principe de « résidence d'artiste », en lien avec l'école, l'EHPAD, etc....

- Monsieur Alain VIOULAC a participé à une réunion avec le Conseil Départemental qui évoquait les questions de transports scolaires et de carte départementale.

## ➤ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire confirme que les salles communales sont fermées à toute manifestation pour l'instant, malgré les attentes légitimes de chacun à reprendre le cours normal de la vie, la prudence reste de rigueur.

- Sous la direction de Monsieur Vincent LOMBARD, des élèves du lycée aquacole de La Canourgue travaillent sur le profil baignade du Pont. Des analyses de l'eau du Lot au niveau le plus bas ont été réalisées, le résultat en est satisfaisant. L'étude porte sur l'identification des éventuels facteurs polluants afin de fermer la baignade en cas de besoin pour plus de sécurité. Les élèves chargés de ce travail sont en classe de BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature).

- Toujours dans le cadre des études du lycée aquacole de La Canourgue, l'étude concernant les égouts du hameau de Canet d'Olt se poursuit. Plusieurs questions sont abordées, notamment le positionnement de la station d'épuration et sa capacité.

- Monsieur Vincent LOMBARD a été élu Président du comité de pilotage de la Haute Vallée du Lot.

*Prochain Conseil : le 23 février 2022 à 20 heures 30.*